

Louise : 17 hectares de courage

Autor(en): **Geinoz, Béatrice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

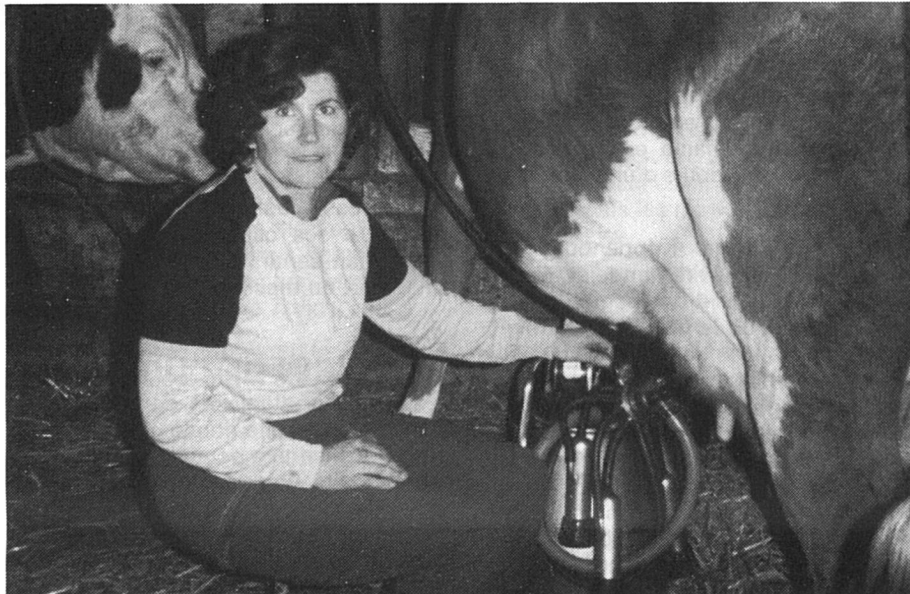
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LOUISE : 17 HECTARES DE COURAGE

Quand Louise Fankhauser perd son mari en 1977, ses enfants ont 11, 10 et 5 ans, elle se retrouve seule responsable d'une exploitation agricole de 17 hectares (+ 3 ha loués) répartis sur trois cantons : Vaud, Fribourg, Berne.

Quatre ans auparavant, ils avaient repris tous deux le domaine du beau-père qui en restait propriétaire, et emprunté pour payer bétail et chédail ; elle avait

vage du bétail : elle possède 45 têtes, fait partie du syndicat d'élevage de la région, participe aux cours et concours qu'il organise deux fois par an. Elle a appris à améliorer la race par des inséminations adéquates, à élever les veaux avec le lait que lui laisse le contingentement laitier. Le journal d'Avenches du 1er novembre 1983 cite la vache qui a atteint le maximum de points au Herd-



passé son examen professionnel de paysanne et son mari celui de chef d'exploitation.

Désormais seule, Louise fait face. Les cultures n'attendent pas, ni le bétail. Elle engage un employé agricole et une apprentie-ménagère rurale (elle en a le droit puisqu'elle est titulaire du diplôme de paysanne). Son beau-père l'aidera pendant deux ans, le temps que lui donnent les habitants du village pour qu'elle renonce et vende tout.

Sept ans plus tard, Louise est toujours à la tête du domaine. Je suis allée la voir chez elle, à Faoug.

Elle a dû apprendre à faire pousser les pommes de terre primeurs ou tardives et la betterave sucrière, traiter les cultures, doser les engrais, régler le semoir, distribuer le travail au petit déjeuner, régler les différends entre les employés...

APPRENDRE TOUTE SEULE

Un de ses maîtres à l'école d'agriculture l'a aidée de ses conseils ; le reste, elle l'a appris toute seule, en lisant les modes d'emploi et les revues spécialisées, comme « Le sillon romand » ou « La Tachetée rouge du Simmental ». Car parmi les travaux de la ferme, Louise s'est aperçue que sa préférence allait à l'éle-

book suisse en 1983 : c'est l'une des siennes. Sur les huit familles d'élevage du canton de Vaud, elle a réussi à en constituer une : la photographie de la mère et de ses six filles a paru dans « Le sillon romand ».

Et comme on n'a jamais fini de se former dans l'agriculture, elle fait partie aussi du groupe de vulgarisation du Vully qui se réunit une ou deux fois par mois en hiver et où elle se retrouve seule femme parfois parmi 500 paysans. Cela ne lui pose aucun problème, dit-elle. Les paysans de la région l'ont bien acceptée : elle a fait ses preuves.

NOUVELLES SEMENCES

Si bien même, que c'est elle qui lance les nouvelles semences dans sa région : les autres viennent ensuite juger des résultats... avant de l'imiter. Ainsi, cette année, elle a semé une dizaine de sortes de maïs pour une maison alémanique, elle a réussi à augmenter la teneur en sucre de la betterave de 16 à 17 %.

Pour tenir ses livres et ses comptes, Louise envisage de recourir à l'ordinateur : elle suivra un cours cet hiver. Toujours ce besoin d'aller de l'avant, de se perfectionner. Son fils aîné a maintenant 17 ans, il est à l'école d'agriculture ; celui de 12 ans s'intéresse à la mécanique : il y

aura quelqu'un pour réparer machines et tracteurs.

Si au début, les soucis l'empêchaient de dormir, Louise a appris aussi à relativiser les problèmes, à moins s'en faire, à regarder défiler les employés les moins qualifiés... Bref, mener le domaine, ça va, mais... Mais ses beaux-parents lui ont donné son congé, elle a obtenu une prolongation de bail de 3 ans. Et après ? Elle a tellement investi d'elle-même sur cette terre qui ne lui appartient pas. Racheter à la valeur de rendement lui serait possible, mais ils refusent de vendre à ce prix. Elle ne peut pas donner plus : les bâtiments tombent en ruines, ils sont inadaptés aux machines, intransformables. Tout est si vieux qu'il faudrait tout refaire à neuf. Elle a paré déjà au plus urgent : les conduites, le fourneau. Peut-elle faire plus quand le bail est à bien plaisir ? Son fils aura vingt ans dans trois ans. Que se passera-t-il alors ? Que fera-t-elle s'il se marie ?

TRAVAIL HARASSANT

Les yeux de Louise s'embuent : 7 ans de travail harassant, de renonciation à toute vie privée, à tous loisirs : le dimanche, elle a droit à quatre heures de tranquillité (les employés ont congé un dimanche sur deux), l'hiver à une semaine de ski dans le Jura (parfois). Pas de congé maladie (qui ferait son travail ?), les jours de pluie pour habiller les enfants. Elle ne s'est pas remariée pour conserver le domaine à ses enfants, elle a réalisé ce qu'elle n'aurait jamais cru être capable de faire. Et puis cet avenir bouché : elle n'a pas quarante ans.

Les étables sont pleines, un veau est né tout seul la nuit dernière. Il est encore avec la mère. Les autres ont de la place dans une autre étable. L'employé a posé une question, la réponse de Louise a été brève. Il s'est éloigné. Le ciel bas de novembre ne se reflète pas dans les flaques du chemin d'accès. Au fond du paysage, un Vully estompé de brume veille sur le lac.

Béatrice Geinoz

FEMMES ET PROFESSION

organise à Genève
un cours de recyclage
pour secrétaires
n'ayant pas travaillé
depuis plusieurs années.

Début du cours :
7 janvier 1985

Renseignements :
022/42 37 49